



Que dit l'économie ?



Renseignez-vous dès maintenant

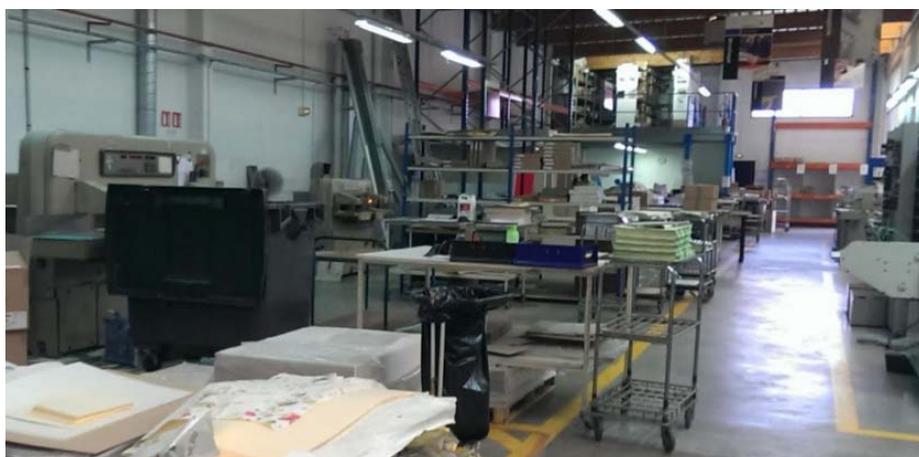
Entreprises

La SCOP: cette alternative en cas de faillite de l'entreprise

Par Laure-Emmanuelle HUSSON

Publié le 26-06-2014 à 15h21

Une trentaine d'entreprises en difficulté ont été reprises en sociétés coopératives et participatives en 2013. Un record. Parmi elles, Service Point Reprotechnique. Voici comment elle a été sauvée.



Les plans du futur CHU d'Amiens sont sur la table, prêts à passer à la reprographie. Cette commande passée par Bouygues Construction, représente des dizaines de milliers de fichiers, aux formats et supports différents, qu'il faudra une fois imprimés, réunir dans plusieurs classeurs selon l'ordre défini par le client. Un travail sur mesure, minutieux et rapide, qui fait le succès de **Service Point Reprotechnique** (<http://www.reprotechnique.com/responsabilite-sociale-et-environnementale/>), basée à Colombes (Hauts-de-Seine), depuis sa création en 1963. "Je dis que nous sommes une société de services car nous fonctionnons au jour le jour, souvent nous n'avons que quelques heures pour répondre aux demandes des clients, justifie Olivier Crus, le PDG. Impossible pour nous de stocker tous les formats et les supports papier. Nous préférons commander en direct à notre fournisseur pour être au plus près de la demande des clients".

Dans la pièce d'à côté, au milieu d'imprimantes de taille moyenne et de tables de travail, trône la dernière acquisition du groupe: une imprimante géante, longue de plusieurs mètres, capable de reproduire n'importe quel document en haute définition. Son prix: 200.000 euros pièce. Au-delà de ses qualités techniques, cette machine dernier-cri symbolise le renouveau de la société. "Il s'agit du premier investissement significatif de la SCOP, voté en conseil d'administration, souligne Olivier Crus.

DEFINITION: Une SCOP ou Société coopérative et participative est une société de type SA ou SARL dont les salariés sont les associés majoritaires. Ils détiennent au moins 51% du capital et 65% des droits de vote. Le dirigeant et les membres du conseil d'administration sont élus par les salariés associés.

L'imprimante dernière génération et une vue du site de Colombes:



Un premier anniversaire réussi

Le 10 juillet, la SCOP Service Point Reprotechnique fêtera son premier anniversaire. Cela fera exactement un an que la société, placée en liquidation judiciaire en mars 2013, a été reprise par ses salariés. Et l'ambiance sera clairement à la fête. "On a été très prudents dans nos prévisions lorsque nous avons déposés notre dossier de SCOP car nous ne voulions pas retomber aux mains du tribunal. Je connais trop ce que c'est..., réprime Olivier Crus. Mais c'était un mal nécessaire puisqu'au 31 décembre 2013 nous avons clôturé les comptes avec une avance de +300% par rapport à ce que l'on avait prévu!". Le chiffre d'affaires affiche une progression de 17 à 18%. Les anciens clients sont restés fidèles et le passage en SCOP a permis d'en recruter de nouveaux: "C'est le petit plus. On communique beaucoup dessus car notre agrément d'entreprise sociale et solidaire permet à nos clients d'en faire la promotion dans leur bilan RSE".

Le nouveau PDG, élu pour 6 ans, a déjà recruté 6 nouveaux employés, essentiellement des jeunes en contrat d'avenir, pour dit-il, "rajeunir la société alors que la pyramide des âges est élevé". Une fois qu'ils passeront en CDI, ils pourront devenir actionnaires de la SCOP, comme l'ont fait 45 salariés sur les 66 restés au moment de la reprise. "Je me sens bien ici. J'envisage mon avenir dans cette société et donc je trouve très sympa l'idée de devenir actionnaire. C'est comme si on devenait son propre patron et, en tant que jeune, c'est une chance de pouvoir s'investir dans sa boîte", témoigne Jérôme, 22 ans, embauché en janvier dernier. En 2013, 28 entreprises en difficulté ont été reprises en SCOP, **un record (http://www.les-scop.coop/sites/fr/espace-presse/Bilan_chiffre-2013)**. Au total, il s'est créé 263 Sociétés coopératives et participatives l'année dernière, contre 248 en 2012.

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total général
Création ex nihilo	122	110	112	177	147	122	131	159	164	171	1512
Transmission d'entreprise saine	19	25	12	53	19	30	25	28	27	23	271
Reprises d'entreprise en difficulté	14	11	10	23	7	21	19	12	14	28	170
Transformation d'association ou de coopérative	5	7	3	15	22	27	24	24	43	41	213
Total général	160	153	137	268	195	200	199	223	248	263	2166

La descente aux enfers jusqu'à la SCOP

Si le climat est au beau fixe aujourd'hui, l'entreprise revient de loin. La faute à la crise de 2008 qui contraint les entreprises à réduire leurs dépenses d'impression et de reprographie. En 2011, le tribunal de commerce de Créteil valide un premier plan de continuation de l'entreprise et permet l'apurement d'un passif de 10 millions d'euros. Les effectifs passent de 207 à 120 salariés. Mais rien n'y fait. L'entreprise n'y arrive plus. Si elle parvient à stabiliser son compte de résultat, le remboursement de la dette plombe les comptes. "Dès la fin de l'année 2012, j'alerte les actionnaires car je sens que ça ne va pas passer. Ils s'étaient engagés à nous aider en cas de problème de trésorerie mais aucun des deux n'acceptera finalement d'avancer de l'argent, faute d'accord", se souvient celui qui était alors DG de la filiale.

Le 28 mars 2013, Service Point Reprotechnique se déclare en cessation de paiement et est placé en liquidation judiciaire. "Avec les cadres, on s'est alors posé la question: qu'est-ce qu'on fait maintenant? L'entreprise était viable, l'organisation plutôt bonne et les clients étaient là. En repartant de zéro, on pouvait réussir. Surtout que nous n'avions pas envie de voir la société vendue par appartements", explique Olivier Crus. En moins de deux mois, ils réunissent 1 million d'euros auprès de différents établissements et collectivités locales (voir tableau ci-dessous). Le pari est gagné le 10 juillet lorsque le tribunal valide la reprise en SCOP.

Depuis la vie a repris son cours dans l'entreprise. Pour les salariés et le PDG, rien n'a changé ou presque. "Le fait de reprendre la société en SCOP a insufflé un vent d'enthousiasme chez les salariés. Ils sont plus motivés qu'avant car ils sont impliqués financièrement dans l'entreprise, rapporte Olivier Crus. Mais il ne faut pas croire que c'est le monde des bisounours! Le fonctionnement est le même qu'avant. J'ai toujours des actionnaires mais ils sont juste différents". Légitime pour prendre la direction de l'entreprise, fort de son rôle dans la reprise et de son ancien poste de DG de filiale, Olivier Crus doit maintenant agir de concert avec ses salariés.

Olivier Crus dans son bureau et Nicole Chauvin à son poste au département production



Quatre d'entre eux siègent au conseil d'administration (CA) qui se réunit trimestriellement pour décider de l'avenir et de la stratégie du groupe. "Nous avons récemment décidé de nous développer de manière raisonnée. C'est-à-dire de gagner de l'argent par la croissance. Nous avons aussi clairement défini le partage des résultats: il se fera en trois entre les salariés, les actionnaires et les investissements", rapporte le PDG. Pour Nicole Chauvin, tireuse de plans depuis 34 ans chez Service Point Reprotechnique et membre du CA, la SCOP lui a apporté bien plus que le maintien de son emploi. "J'avais 52 ans, j'avais peur de me retrouver au chômage alors j'ai dit oui au projet. Je me suis dit qu'il fallait tenter l'aventure même si on ne savait pas trop où on allait au départ. Finalement, j'ai appris comment on gérait une société et ça c'est très intéressant. Jamais je n'aurais cru qu'un jour je ferai ça!" Contents et fiers, les salariés toucheront les premiers fruits de leurs investissements et efforts d'ici la fin de l'année 2015.

Sur le web : Fonds vautours : l'Argentine plaide sa cause à l'ONU

